



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-018-2021-09

PUBLIÉ LE 9 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Direction nationale d'Interventions domaniales (DNID) /

IDF-2021-09-06-00004 - ARRÊTÉ **??** portant désignation des agents habilités à représenter l'expropriant **??** devant les juridictions de l'expropriation (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle Politiques du Travail

IDF-2021-09-09-00003 - Décision n° 2021-383 du 09 septembre 2021 portant nomination des membres du collège des partenaires sociaux et du collège des personnalités qualifiées du comité régional d'orientation des conditions de travail d Île-de-France (3 pages)

Page 7

Direction nationale d'Interventions domaniales
(DNID)

IDF-2021-09-06-00004

ARRÊTÉ

portant désignation des agents habilités à
représenter l'expropriant
devant les juridictions de l'expropriation

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS
DOMANIALES
3 avenue du chemin de Presles
94417 Saint Maurice cedex

TEL : 01 45 11 62 00

Référence : 2021-23

ARRÊTÉ

portant désignation des agents habilités à représenter l'expropriant devant les juridictions de l'expropriation

L'administrateur général des finances publiques de classe normale, directeur de la direction nationale d'interventions domaniales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R1212-19 et suivants, R3221-1 et suivants, D3221-4 et D1212-25 ;

VU le décret n° 2015-980 du 31 juillet 2015 relatif à l'établissement public Grand Paris Aménagement ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

VU le décret du Président de la République du 11 septembre 2017 portant nomination de Monsieur **Alain CAUMEIL** administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur de la direction nationale d'interventions domaniales.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les agents mentionnés en annexe au présent arrêté sont désignés pour agir devant la juridiction de l'expropriation des départements de la région Île-de-France en vue de la fixation des indemnités d'expropriation et, le cas échéant, devant la Cour d'appel compétente :

- au nom des services expropriants de l'État ;
- et, sur leur demande, au nom des établissements publics de l'État.
- et de l'Agence des Espaces Verts de la Région de l'Île-de-France.

Article 2 : La présente délégation annule et remplace la délégation numéro 2021-04-12-00005 consentie le 12 avril 2021 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France et affichée dans les locaux de la direction nationale d'interventions domaniales.

A Saint-Maurice, le 06 septembre 2021

Signé
Alain CAUMEIL

**Annexe à l'arrêté du 06 septembre 2021
portant désignation des agents habilités à représenter l'expropriant
devant les juridictions de l'expropriation**

Nom du délégataire	Grade
Sihem AYADI	Inspectrice principale des finances publiques
Jean-Sébastien BAGUER	Inspecteur des finances publiques
Martial BIWAND	Inspecteur des finances publiques
Nicolas BODIN	Inspecteur des finances publiques
Lionel BORDE	Inspecteur des finances publiques
Franck BORDES	Inspecteur des finances publiques
Clémence BOURDILLAT	Inspectrice principale des finances publiques
Roland BOYER	Inspecteur divisionnaire des finances publiques
Colette CHEVREAU	Inspectrice des finances publiques
Alain COCHERIL	Inspecteur des finances publiques
Florence COLLART	Inspectrice des finances publiques
Raphaël CORREIA RIBEIRO	Inspecteur des finances publiques
Lionel COUZON	Inspecteur des finances publiques
Frédéric CURTELIN	Inspecteur divisionnaire des finances publiques
Cyrille DEHAYES	Contrôleur principal des finances publiques
Fabrice DENYS	Inspecteur des finances publiques
Mohamed DE LORGERIL	Inspecteur des finances publiques
Olivier DIANA	Inspecteur des finances publiques
Frédéric DOUCET	Inspecteur principal des finances publiques
Élodie DURAND	Inspectrice des finances publiques
Philippe GIBERT	Inspecteur divisionnaire des finances publiques
Dominique GODET	Inspecteur des finances publiques
Anna GOMAN	Inspectrice des finances publiques
Gildas GUYADER	Contrôleur principal des finances publiques
Mathilde ISNARD	Inspectrice des finances publiques
Johnny JOULIA	Inspecteur des finances publiques
Christophe KERROUX	Administrateur des finances publiques adjoint
Karim LAOUITI	Inspecteur des finances publiques
Marie-Hélène LARRIEU	Inspectrice des finances publiques
Frédéric LAURENT	Administrateur des finances publiques adjoint
Stéphanie LELIEVRE	Inspectrice des finances publiques
Eric LESAGE	Inspecteur des finances publiques
Raphaël LESAGE	Inspecteur des finances publiques
Danielle LEFEUVRE LE VAN HUY	Inspectrice des finances publiques
Muriel LOUIS	Inspectrice des finances publiques

Johann LOZANO	Inspecteur des finances publiques
Frédéric LUNETEAU	Inspecteur des finances publiques
Mohamed MAALOU	Inspecteur des finances publiques
Elena MAN	Inspectrice des finances publiques
Laurence MARAMBAT	Inspectrice des finances publiques
Evelyne NEWLAND	Inspectrice divisionnaire des finances publiques
Tony PESOU	Inspecteur des finances publiques
Katell PETITFRERE- GOULFIER	Inspectrice des finances publiques
Laurence PRISETTE	Inspectrice des finances publiques
Pierre RENUCCI	Inspecteur des finances publiques
Guillaume RIBES	Inspecteur des finances publiques
Patrice ROUX	Inspecteur des finances publiques
Hugo SCHMITT	Inspecteur des finances publiques
Rosalie SIMEONI-HUYNH	Inspectrice des finances publiques
Jérémy THEROND	Inspecteur des finances publiques
Céline THIOLLIER	Inspectrice des finances publiques
Françoise VIARD	Inspectrice des finances publiques
Patrick VILLERONCE	Inspecteur divisionnaire des finances publiques
Patrice VUILLEMIN	Inspecteur des finances publiques
Amaury WATTELEZ	Inspecteur des finances publiques

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2021-09-09-00003

Décision n° 2021-383 du 09 septembre
2021portant nomination des membres du
collège des partenaires sociaux et du collège des
personnalités qualifiées du comité régional
d orientation des conditions de travail
d Ile-de-France



**Décision n° 2021-383 du 09 septembre 2021
portant nomination des membres du collège des partenaires sociaux et du collège des
personnalités qualifiées du comité régional d'orientation des conditions de travail d'Île-de-France**

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le décret n°2016-1834 du 22 décembre 2016 relatif à l'organisation, aux missions, à la composition et au fonctionnement du Conseil d'orientation des conditions de travail et des comités régionaux,

Vu le décret n°2021-842 du 29 juin 2021 modifiant à titre temporaire la composition du conseil d'orientation des conditions de travail et des comités régionaux d'orientation des conditions de travail,

Vu le code du travail, notamment les articles R. 4641-15, R. 4641-16 et R. 4641-19,

Vu les propositions de désignation des représentants des organisations d'employeurs représentatives au niveau national et d'organisations de salariés représentatives au niveau national,

Vu l'arrêté IDF-2021-03-31-00001 du 31 mars 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région Île de France, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île de France,

Vu la décision n° 2021-92 du 9 août 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan RUDANT à Madame Catherine PERNETTE, responsable du pôle politiques du travail,

Sur proposition de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île de France,

DECIDE

Article 1

Les membres nommés pour siéger au comité régional d'orientation des conditions de travail d'Île-de-France sont :

▪ **En qualité de représentants des employeurs :**

sur proposition de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

- Monsieur Gérard HERMANT
- Monsieur Pierre THILLAUD

sur proposition du mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Charles GUYONVARCH
- Madame Agnès LALEAU
- Monsieur Philippe MUNIER
- Monsieur Pascal TISSERAND

Suppléants :

- Monsieur Gérard HUOT
- Monsieur Erick LEMONNIER
- Monsieur Jean-Marc PARIS
- Madame Elodie SERON

sur proposition de l'union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire : Monsieur Philippe GOJ

Suppléant : Monsieur Yves DEVAUX

sur proposition de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) et de la confédération nationale de la mutualité du crédit et de la coopération agricoles (CNMCCA) :

Titulaire : Madame Marion CREUZE

▪ **En qualité de représentants des salariés :**

sur proposition de la confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

- Monsieur Victor MONTALVAO
- Madame Isabelle TANIQU

Suppléants :

- Monsieur Hassan Mohamed HASSAN
- Madame Brigitte PERNOT

sur proposition de la confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

- Madame Karine CLERET
- Monsieur Abderrafik ZAIGOUCHE

Suppléants :

- Madame Caroline TYRPA
- Monsieur Jean-Louis ZYLBERBERG

sur proposition de force ouvrière (FO) :

Titulaires :

- Monsieur Mohand MEZIANI
- Monsieur Réza PAINCHAN

Suppléants :

- Monsieur Thierry GRIMALDI
- Monsieur Laurent MICHEL

sur proposition de la Confédération française de l'encadrement-confédération générale des cadres (CFE-
CGC) :

Titulaire : Monsieur Yann HILAIRE

Suppléant : Monsieur Driss LOUBIRI

sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire : Monsieur Bernard HAYAT

Suppléant : Monsieur Gérard LANGET

▪ **En qualité de personnalités qualifiées :**

- Monsieur Patrick BENJAMIN
- Monsieur Jacques DARMON
- Monsieur Mikaël GLEONNEC
- Monsieur Lahouari MERABTI
- Monsieur Jean-Claude PAIRON
- Madame Nadine RAUCH
- Madame Maylis TELLE-LAMBERTON

Article 2

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile de France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région d'Ile de France.

Fait à Aubervilliers, le 9 septembre 2021

P/Le Préfet de région et par délégation
P/ Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile de France

La Directrice régionale adjointe
Responsable du pôle politiques du travail

signé

Catherine PERNETTE